

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première réunion ordinaire de l'année, le vendredi 19 mars 2010 au Siège de la Banque à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives d'évolution de l'économie mondiale pour 2010, qui confirment les signes de reprise progressive de la croissance économique. Toutefois, cette reprise de la croissance économique s'avère encore fragile. Aussi, nonobstant les réflexions en cours sur des stratégies de retrait progressif des Pouvoirs Publics, le maintien des politiques budgétaires et monétaires volontaristes continue de revêtir une importance pour la consolidation de la croissance.

Au plan sous-régional, le CPM a passé en revue les dernières informations sur la situation économique et monétaire de la CEMAC au cours de l'année 2009. Il a ainsi relevé le ralentissement prononcé de l'activité économique, et particulièrement dans les secteurs d'exportation, consécutivement à l'impact récessif de la crise internationale. En effet, la croissance du Produit Intérieur Brut s'est située à 2 %, contre 4 % en 2008, et les comptes budgétaires et extérieurs se sont fortement dégradés. Par contre, les tensions inflationnistes se sont sensiblement repliées, à 4,3 %, comparé à 5,9 % en 2008, en relation avec le reflux des prix mondiaux, et le taux de couverture extérieure de la monnaie est demeuré confortable, autour de 100 %. Pour l'année 2010, en rapport notamment avec le redressement de l'économie mondiale, les perspectives macroéconomiques de la CEMAC laissent entrevoir un raffermissement de la croissance économique, à 4,4 % et une amélioration des comptes publics et extérieurs. Toutefois, les pressions inflationnistes se situeraient encore au-dessus de la norme communautaire de 3 %. Par ailleurs, les membres du CPM ont noté que les économies de la Sous-région restent confrontées à plusieurs contraintes d'ordre structurel qui ne permettent pas encore d'exploiter de manière significative le potentiel de croissance dans les pays membres. A cet effet, le CPM a souligné la nécessité d'approfondir la réflexion sur l'amélioration des conditions de financement de l'économie de la Sous-région et d'accélérer la mise en œuvre du Programme Economique Régional.

Compte tenu de toutes ces analyses, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé de :

- ✓ Maintenir inchangées les conditions d'intervention de la BEAC appliquées aux banques ;
- ✓ Maintenir inchangés les Taux d'intérêt sur Placements Publics ;
- ✓ Maintenir inchangés les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération des réserves.

Il a, en outre, adopté les objectifs monétaires et de crédit des six Etats de la CEMAC proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux pour les deuxième et troisième trimestres de l'année 2010, compatibles avec les différents cadrages macro-économiques des pays.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin décembre 2009, et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour l'année 2010, qui prévoit notamment la mise en place d'un portefeuille d'investissement en vue de mieux rentabiliser les disponibilités extérieures de l'Institut d'Emission.

Enfin, le CPM a réexaminé le dossier relatif au projet d'instauration d'un Taux Effectif Global (TEG) et d'un taux d'usure dans la CEMAC. Tout en réaffirmant l'importance de cette réforme pour la modernisation du paysage financier et l'urgence de sa mise en oeuvre, il a donné des orientations précises en vue de l'amélioration des projets de texte et prescrit la poursuite du processus de concertation dans le cadre d'un forum sous-régional incluant toutes les parties prenantes, avant d'engager la procédure formelle d'adoption en application des textes communautaires en vigueur./-

Fait à Yaoundé, le 19 mars 2010

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**Lucas ABAGA NCHAMA**